

Choix droit privé ou public

Par **June07**, le **28/09/2014** à **03:55**

Bonjour!

je passe en troisième année de licence et je dois faire un choix de combinaison et d'option.. En gros je dois choisir une dominante privé ou public. Ce choix doit évidemment être cohérent avec mon projet de master.

Le problème c'est que deux projets me tiennent particulièrement à coeur : l'ENM ou tout ce qui touche aux collectivités territoriales, au conseil en matière public, pourquoi pas juriste ou avocat public...

Ainsi, pour l'ENM un master de droit privé me paraissait bien (ne voulant pas faire un master mention carrières judiciaires au cas où je me plante à l'ENM) mais sinon d'autres masters tels que "Administration et politiques publiques" ou "juriste conseil des collectivités territoriales" m'intéresseraient...

Pourriez-vous me donner votre avis ? Selon vous y aurait-il un choix de combinaison qui pourrait me permettre de me fermer le moins de portes possibles ?

Merci d'avance!!

Par **Herodote**, le **28/09/2014** à **11:56**

Bonjour !

Alors, malheureusement, lorsque l'on a une ambition, il faut faire des choix !

C'est à dire que les masters les mieux à même de préparer à l'ENM ne sont pas ceux qui offrent la meilleure insertion professionnelle en cas d'échec au concours... Cela étant, ces mêmes Masters préparent généralement bien à une multitude de concours (ENM, Greffier en chef, Greffier, CPIP, PJJ, Police, Gendarmerie, Commissariat des Armées, et beaucoup d'autres).

Il existe beaucoup de concours, donc (la liste que j'ai exposée est loin d'être exhaustive).

S'il y a du droit public au concours de l'ENM (programme de Licence, c'est à dire essentiellement du droit constitutionnel et du droit administratif), la plus grosse partie du programme porte sur le droit privé.

Droit Civil, Droit pénal (pour les écrits), et Droit International Privé, Droit Commercial, Droit du travail et Droit de l'Union Européenne pour les oraux (quoique je crois que l'on peut choisir entre DIP et DUE et entre Droit Commercial et Droit Social).

Il y a en plus bien sûr, la très redoutée épreuve de culture générale pour les écrits, mais là, aucun M1 ou M2 de Droit en particulier préparera mieux qu'un autre, c'est ici le règne du travail personnel sur le long terme.

Donc, si tu souhaites vraiment faire l'ENM, il vaut mieux se diriger vers un M1 de type Droit Privé Général ou Droit Privé et Carrières Judiciaires (Les M1 généralistes qui te permettent d'étudier le plus de matières possibles au programme du concours), et puis un M2 spécialisé ou bien en Droit Civil ou en Droit Pénal (les deux plus grosses parties du programme, sachant que le programme de Civil demeure plus important quand même, mais que les M2 pénal réussissent très bien aussi).

Après, tout est possible. Tu peux très bien travailler le programme d'un concours seule, mais celui de l'ENM est tellement vaste que cela requiert je crois, d'en avoir étudié l'essentiel dans son cursus universitaire (après, bien sûr, certains réussissent sans avoir jamais fait de droit (avant d'avoir préparé le concours), ou bien du droit public... Mais c'est une infime minorité).

Prendre un cursus préparant l'ENM ne prépare pas exclusivement à l'ENM comme je l'ai déjà dit, mais à une multitude de concours. Cela étant, c'est vrai que les débouchés en dehors d'un concours sont assez limités. Cela étant, faire un Master qui a une meilleure insertion professionnelle, te préparera moins bien au concours. C'est donc à toi de voir, de faire un choix.

[PS: Personnellement, si tu as un très bon niveau, je te recommanderais le M1 et le M2 Carrières Judiciaires et Juridiques de l'Ecole de Droit de Sciences-Po Paris, qui est sans doute la meilleure préparation qui soit au concours. En plus d'un travail intensif sur les matières au programme du concours, ils développent considérablement la méthode des exercices au programme (Dissertation, Cas Pratiques et Oraux) ainsi que la culture générale.

Cela étant, il est très difficile d'accès (examen sur dossier et concours sur la base d'une note de synthèse et d'un oral je crois), et la scolarité est payante (frais en fonction des revenus des parents). Mais ce n'est pas indispensable, la plupart des grosses facs, parisiennes ou de province, proposent des cursus parfaitement adaptés à la préparation du concours.]